

# Zones rurales : un Français sur cinq ne se sent pas accompagné dans la création de son entreprise

*Est-il aussi simple de développer une entreprise en région qu'à Paris ? Yougov s'est penché sur la question dans une récente étude sur la solitude des entrepreneurs en région.*

Temps de lecture : minute

---

24 février 2020

815 300, c'est le nombre de nouvelles entreprises créées en France en 2019 selon les statistiques de l'Insee. C'est 18% de plus qu'en 2018. Mais pour une entreprise créée en Île-de-France, combien le sont en zone rurale ? A quel prix et avec quel accompagnement ? La concentration d'incubateurs, de structures d'accompagnement et de pépinières en région parisienne favorise en effet la création de startups. Une situation qui n'est pas la même dans la grande banlieue et dans les zones rurales.

## Entreprendre, une opportunité qui n'est pas ouverte à tous

Selon l'étude menée par Yougov pour la startup Legalstart, l'accès à l'entrepreneuriat n'est pas du tout envisagé de la même façon partout sur le territoire. En effet, si en région parisienne 32% des interrogés se sentent dans de bonnes dispositions pour entreprendre, ce chiffre tombe à 19% pour les personnes vivant en zones rurales.

Des difficultés qui sont ressenties de façons bien différentes selon

l'endroit où l'on vit. En effet, en dehors de l'Île-de-France, 87% des interrogés constatent un véritable manque d'accompagnement dans leurs démarches. Pour se construire, les entreprises ont parfois besoin de l'aide d'incubateurs, de programmes d'accompagnement et de pépinières. Pourtant leur concentration est particulièrement forte en région parisienne, créant ainsi une grande fracture avec les solutions disponibles une fois le périphérique passé.

Il faut ajouter à cela un sentiment d'abandon quand il s'agit d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches administratives : 81% des interrogés vivant en zones rurales disent en faire l'expérience.



À lire aussi

Les oubliés du numérique attendent toujours leur tour

## Encourager l'entrepreneuriat pour limiter l'exode rural

Un phénomène que l'État tente aujourd'hui d'endiguer en aidant les lieux

dédiés à l'entrepreneuriat à se développer. Annoncé en juin 2019, le plan “Nouveaux lieux nouveaux liens” doit permettre la subvention de 300 tiers lieux (espaces de coworking, incubateurs...) à hauteur de 75 000 euros à 150 000 euros sur une période de trois ans.

Enfin, l'accès à la formation devrait être rendu plus accessible dans les territoires ruraux. Ainsi, les futures générations pourraient se sentir soutenues et accompagnées dans la création de leur entreprise. Un soutien que 21% des plus de 18 ans interrogés dans l'étude Yougov ne trouvent pas aujourd'hui. Une problématique que France Digitale a pointé du doigt dans son récent manifeste adressé aux maires de France, dans lequel elle demande à ce que les municipalités se sentent plus concernées par l'intégration des nouvelles plateformes d'emplois aux services publics.



À lire aussi

Exode urbain : Comment lutter contre la désertification des villages ?

Les interrogés s'accordent cependant sur deux points essentiels quand il s'agit d'entreprendre : 92% reconnaissent que la recherche de

financement est la première barrière rencontrée lors de la création d'une entreprise. Enfin, 86% estiment qu'il existe un véritable manque de formation et d'informations pour se lancer.

---

Article écrit par Gaëlle Doublé